

Linky ErDF assigne aussi le maire de Plouguerneau

Publié le 03 octobre 2016 à 17h44

image: http://www.letelegramme.fr/images/2016/10/03/un-technicien-replace-l-ancien-compteur-electrique-par-les_3114073.jpg



Un technicien remplace l'ancien compteur électrique par les nouveaux Linky. Photo Anthony Rouanet

Après le maire de Cast (29), c'est au tour du maire de Plouguerneau, dans le Nord-Finistère, de faire l'objet d'une procédure devant le tribunal administratif.

Engagée par Enedis (ex-ErDF), la procédure vise à faire annuler des délibérations s'opposant à l'installation de compteurs Linky.

En effet, jeudi soir, le maire de Plouguerneau (29), Yannig Robin, a informé son conseil que la mairie a reçu la requête d'Enedis (ex ErDF), qui sollicite du tribunal administratif de Rennes l'annulation de la décision par laquelle le maire de Plouguerneau a décidé de refuser le déploiement des compteurs Linky dans les bâtiments communaux, ainsi que celle de la décision demandant de respecter les administrés (plus de 550) qui ont manifesté leur refus de changer leur compteur.

Face à ce recours contentieux, pour le maire, "il apparaît indispensable de fédérer les communes qui, à l'instar de Plouguerneau, se sont élevées contre ces méthodes peu démocratiques, afin de mutualiser les forces et les moyens".

Le président de l'AMF soutient les maires

Vendredi soir, lors du conseil municipal de sa commune, Plougastel-Daoulas, Dominique Cap, président de l'association des maires du Finistère (AMF), a pris la parole sur les compteurs Linky.

"Dans le cadre de ma position, je suis contre l'envoi des élus au tribunal administratif, je soutiens d'ailleurs le maire de Cast, Jacques Gouérou, et lui ai assuré que l'association serait à ses côtés, aux côtés des maires". Et Dominique Cap d'ajouter : "J'ai rencontré le préfet du Finistère le 20 septembre dernier. Je lui ai dit que les élus attendaient que l'État prenne la main sur le sujet, qu'il envoie un courrier d'information aux maires sur ce qu'ils peuvent et doivent faire, comme ce qui a été fait dans le Morbihan".

Avant de conclure : "Je reste prudent sur le dossier. Il y aura des réunions".

À LIRE SUR LE SUJET

[La fronde contre les compteurs Linky](#)